

B.P. ISSUES DE SECOURS ET DE SERVICE



2V - ANTI-EFFRACTION CR2 - BATTANTE NON-FEU

Référence Commerciale : M102LR2

MTE-121

PV EFFRACTION : RA-EFF-0033
RA-EFF-0038

EFFRACTION : EN 1627 CR2
Ouverture vers l'extérieure uniquement



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	Profil "universel" pour mise en œuvre par soudure ou vissage		
HUISSERIE	Bâti métallique en tôle d'acier galvanisée prépeinte, d'épaisseur 20/10 ^e Assemblage mécanique des montants et de la traverse - Fixation avec 2 vérins de réglage Feuillure de 66x25mm - Joint d'étanchéité à une lèvre, adhésif Seuil suisse		
VANTAUX	Caisson ép. 56.5mm ; type « isoplan » Ame pleine isolante collée aux parements en tôle d'acier galvanisée (ép.75/100ème) Battues rapportées avec joint d'étanchéité Masse surfacique : 27kg/m²	EQUIPEMENT	2 paumelles PM2D réglables (fourreau/cache) Avec antigond vissé sur la paumelle Serrure 3 points anti-panique en applique associée à serrure 1pt d'urgence axe 60 encastrée Garniture extérieure renforcée + cylindre A2P* Semi-fixe : Serrure 2 point anti-panique push-bar
DOMAINE DIMENSIONNEL (Passage Libre d'huissérie)	Hauteur : 1850 à 2500 Largeur : 1200 à 2500 350 mini pour le semi-fixe Vantaux égaux et inégaux	DOMAINE DIMENSIONNEL (Standard)	Hauteurs : 2025/2100/2150/2200/2250/2300/2400/2500 Largeurs : 1400/1500/1600/1700/1800/1900/2000 2200/2400/2500
FINITIONS	Prépeinture (à peindre)		

VARIANTES ADMISES	Quincailleries : • 3 paumelles si largeur passage > 2000 • Ferme-portes - bras compas, EN 2-5 ou bras à coulisse, EN 2-4 ou EN 2-5 • Possibilité de remplacer la serrure 2 points anti-panique push-bar par : ➢ une crémone de sécurité condamnable ➢ un verrou d'urgence ➢ une crémone à poignée rotative • Barres de condamnation rétractables et condamnables
	Contrôles d'accès : • Contact à bille anti-intrusion installé dans le bâti • Possibilité de contrôle d'accès extérieur, sur serrure antipanique, par poignée électrique
	Finitions : • <u>Vantail :</u> ➢ Finition laquée RAL suivant nuancier Malerba (8 teintes disponibles), tôle galvanisée prélaquée ➢ Finition laquée RAL suivant nuancier classic K7 (toutes teintes sauf métallisées ou structurés) • <u>Huissérie :</u> ➢ Peinture en poudre thermodurcissable si parements prélaqués ou thermolaqués